

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 924 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 mai 1967

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1967

Date du numéro

1 juin 1967

### TEXTE INTÉGRAL

Est accordée au Colonel, directeur du S.M.B. l'autorisation préalable de construire un bâtiment à trois niveaux PC au Campo de Boulaos. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Ceérelé de Djibouti suivant la procédure réglementaire.